



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 19 Novembre 2008

Date de la convocation 12 Novembre 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes FONTES
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean Noël, M. GARCIA Alain, M.MONTAGNE Thierry, BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean Claude, Mme BARRE Berthe, Mme. FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard (à partir de 18h40), M. GALTIER René, M. MARTINEZ Antoine, Mme DELEUZE Elisabeth, M.BARON Bernard, M. RUIZ Salvador, FONTES : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, Mme MIRET Christiane, LIAUSSON : M. SOULAYROL Alain, M.LANDRY Gérard, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M. VIALA Daniel, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.LOPEZ Daniel, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.BAUDOT Bernard, M.QUEROL Jean-François, PERET : M BILHAC Christian, Monsieur MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, Melle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric, M.ORMIERES Jean Louis</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme CAER Michèle à M.GARCIA Alain M.SAEZ Gérard à M.DUPONT Laurent M. BARDEAU Francis à M.DRUART David M. OLLIER Pierre à M.COSTES Jean</p>		

Objet : Service urbanisme communautaire – Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un ingénieur principal de la Communauté de Communes du Clermontais à la Commune de Clermont l'Hérault

Monsieur LACROIX rappelle aux membres du conseil que par délibération en date du 3 octobre 2007 le conseil communautaire a approuvé une convention avec la commune de CLERMONT L'HERAULT pour la mise à disposition de Monsieur Alain PARDAILLE en qualité d'ingénieur principal.

Cette convention de mise à disposition arrivant à échéance au 31 décembre 2008, il est proposé de la renouveler, aux conditions suivantes :

- Mise à disposition de Monsieur Alain PARDAILLE du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009
- Durée hebdomadaire de mise à disposition : 16 heures
- Remboursement : la Commune de Clermont l'Hérault remboursera à la Communauté de Communes du Clermontais le montant de la rémunération et des charges sociales de Monsieur Alain PARDAILLE sur présentation d'un titre trimestriel sur la base de 16/35°.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet de convention de mise à disposition de Monsieur Alain PARDAILLE, agent de la Communauté de Communes du Clermontais à la commune de Clermont l'Hérault tel que présenté ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA